



Procès-verbal de la séance ordinaire du 3 septembre 2013

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC VALLÉE-DE-LA-GATINEAU
MUNICIPALITÉ DE BLUE SEA**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil du 3 septembre 2013 à 19 h 00 au centre municipal situé au 7, rue Principale à Blue Sea.

Sont présents :

Monsieur Laurent Fortin	Maire
Monsieur Pierre Normandin	Siège 2
Monsieur Christian Gauthier	Siège 4
Madame Isabelle Clément	Siège 5
Monsieur Fernand Gagnon	Siège 6

Est absent :

Monsieur Hervé Courchesne	Siège 1
---------------------------	---------

Le siège 3 est laissé vacant par le départ du conseiller Éric Lacaille en janvier 2013

Est aussi présente :

Josée Parsons, Directrice générale et Secrétaire-trésorière

Ouverture de la séance :

Formant quorum sous la présidence du Maire, Laurent Fortin ce dernier déclare la séance ouverte à 19 h 00 devant environ 11 contribuables et présente l'ordre du jour qui suit :

000 Ouverture de la séance et rapport du maire

- 0.1 Ouverture de la séance
- 0.2 Adoption de l'ordre du jour
- 0.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 août 2013
- 0.4 Rapport d'activités du maire du mois d'août 2013

100 Administration générale

- 1.1 Acceptation des salaires et des remises pour août 2013
- 1.2 Acceptation des déboursés du mois d'août 2013
- 1.3 Élections : scrutin du 3 novembre 2013
- 1.4 Ressources humaines : opérateur de niveleuse



200 Sécurité publique

- 2.1 SSI : achat d'équipements – Exel Radio
- 2.2 SSI : achat d'équipements – Aréo-Feu
- 2.3 Pompier : compétition de tir aux pigeons d'argile

300 Transport

- 3.1 Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal – Subvention
- 3.2 PAARRM – Approbation des travaux à faire
- 3.3 TECQ – Approbation des travaux à faire
- 3.4 Achat de 0-¾ pour les travaux de voirie locale
- 3.5 Écoulement des eaux de pluie en face du 30 ch. Lacasse
- 3.6 Écoulement des eaux de pluie en face du 78 ch de la Belle-Plage
- 3.7 Déchiqueteuse à branches – modification du prix de location
- 3.8 Entente pour le déneigement des chemins privés du Lac-Roberge et Eugénie
- 3.9 Carrière C. Tremblay : offre de services pour niveleuse

400 Hygiène du milieu / Environnement

- 4.1 Presbytère : installation septique
- 4.2 Pétition pour l'interdiction de nourrir les animaux sauvages
- 4.3 Lac à la Truite (TPI): offre de services ABV des 7

500 Santé et Bien-être

600 Aménagement, Urbanisme et Développement

- 6.1 Fondation de la Faune du Québec : Programme de gestion intégrée des ressources pour l'aménagement durable de la faune en milieu forestier : appel de projet
- 6.2 Fleurons du Québec : dévoilement
- 6.3 La Petite séduction : lettres de félicitations
- 6.4 Club le Bel Âge : demande d'appui à leur projet de rénovation de l'église dans le cadre du programme nouveaux horizons pour les aînés

700 Loisirs et culture

- 7.1 L'Association des amis du Presbytère de Blue Sea:
Journées de la Culture : appui à l'activité L'ART EN FORMES
- 7.2 L'Association des amis du Presbytère de Blue Sea :
CRCO – Culturiades : appui à leur mise en candidatures
- 7.3 Centre des loisirs de Maniwaki : renouvellement d'entente
- 7.4 Centre récréatif du Lac Long : demande de financement

800 Correspondance

- 8.1

900 Varia

- 9.1



1000 Période de questions

1100 Fermeture de la séance

2013-09-531

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Pierre Normandin et unanimement résolu :

QUE l'ordre du jour de cette séance ordinaire du 3 septembre 2013 soit adopté tel que déposé par la Directrice générale et Secrétaire-trésorière Josée Parsons

ADOPTÉE

2013-09-532

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL TENUE LE 5 AOÛT 2013

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 5 août 2013 soit adopté tel que déposé par la directrice générale et secrétaire-trésorière Josée Parsons.

ADOPTÉE

NOTE :

Dépôt et lecture du rapport d'activités du maire du mois d'août 2013

2013-09-533

ACCEPTATION DES SALAIRES VERSÉS EN AOÛT 2013 ET DES REMISES À PAYER

Il est proposé par Pierre Normandin et unanimement résolu :

QUE les salaires nets versés pour les périodes 31 à 35 du mois d'août 2013 et qui totalisent un montant de 33 213,38 \$ soient acceptés;



Procès-verbal de la séance ordinaire du 3 septembre 2013

QUE les Remises Fédérales et Provinciales qui représentent un montant total de 17 128,44\$ pour les salaires versés en août 2013 soient acceptées;

QUE les remises du Régime de Retraite qui représentent un montant total de 2 810,06\$ pour le mois d'août 2013 soient acceptées;

QUE les remises pour l'Assurance Collective qui représentent un montant total de 2 644,36\$ pour le mois d'août 2013 soient acceptées.

ADOPTÉE

2013-09-534

ACCEPTATION DES DÉBOURSÉS DU MOIS D'AÔUT 2013

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu :

QUE les déboursés d'août 2013 qui totalisent un montant de 179 627,00 \$ sur le journal des déboursés no 195 à 197 soient acceptés.

ADOPTÉE

2013-09-535

ÉLECTIONS : SCRUTIN DU 3 NOVEMBRE 2013

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale est d'office la présidente d'élection et que le 3 novembre prochain est la date fixée par le directeur général des élections pour la prochaine élection municipale;

CONSIDÉRANT QU'à titre de présidente d'élection, il incombe à la titulaire d'engager un certain nombre de dépenses, tel que des frais de publications, d'impression des bulletins de vote, de la rémunération du personnel électoral, des frais de repas, etc...;

CONSIDÉRANT QUE le président d'élection demande au conseil municipal une délégation de pouvoir permettant d'engager des dépenses;

Il est proposé par Christian Gauthier et unanimement résolu :

QUE ce Conseil attribue à la présidente d'élection, Josée Parsons, une délégation de pouvoir lui permettant d'engager les dépenses nécessaires au bon déroulement de l'élection municipale du 3 novembre 2013;



Procès-verbal de la séance ordinaire du 3 septembre 2013

QUE ce conseil autorise le déboursé de la rémunération de tout le personnel électoral suite à l'approbation de la présidente d'élection.

ADOPTÉE

2013-09-536

RESSOURCES HUMAINES : OPÉRATEUR DE NIVELEUSE

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu :

QUE ce Conseil procède à l'embauche de Monsieur Yves Tremblay au poste d'opérateur de niveleuse sous la supervision du chef d'équipe du service des travaux publics à raison de 16 à 24 heures par semaine jusqu'au mois de novembre 2013 et ce au taux horaire selon l'échelle salariale en vigueur.

ADOPTÉE

2013-09-537

SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE (SSI) : ACHAT D'ÉQUIPEMENTS – EXEL RADIO

Il est proposé par Christian Gauthier et unanimement résolu :

QUE ce Conseil approuve l'achat de 8 microphones haut-parleur Pryme Cobalt HD pour radios Vertex pour le service de sécurité incendie au prix de 75\$/chacun plus les taxes applicables du fournisseur Exel Radio tel que décrit sur leur soumission datée du 20 août 2013;

ADOPTÉE

2013-09-538

SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE (SSI) : ACHAT D'ÉQUIPEMENTS – ARÉO-FEU

Il est proposé par Christian Gauthier et unanimement résolu :

QUE ce Conseil approuve l'achat des équipements suivants du fournisseur Aréo-Feu au montant de 3 516,10 \$ plus les taxes applicables tel que décrit sur la soumission 26937:



Procès-verbal de la séance ordinaire du 3 septembre 2013

- | | |
|------------------------------|-----------------------------|
| . Clé multiple (8) | . Gants (6) |
| . Cagoule (5) | . Lampe (6) |
| . Chapeau (4) | . Lave-tuyau (1) |
| . Pompe à dos forestière (2) | . Set de supports outil (2) |
| . Support horizontal (2) | . Adapteur (1) |

ADOPTÉE

2013-09-539

POMPIER : COMPÉTITION DE TIR AUX PIGEONS D'ARGILE

CONSIDÉRANT QUE le service de sécurité incendie tiendra leur 2^e édition de la compétition de tir aux pigeons d'argile le samedi 14 septembre 2013 dès 12h;

CONSIDÉRANT QUE cette compétition nécessite un site approprié pour ce genre d'activité;

Il est proposé par Pierre Normandin et unanimement résolu :

QUE ce Conseil autorise le service de sécurité incendie à utiliser le site de l'ancien écocentre pour sa 2^e édition de compétition de tir aux pigeons d'argile qui se tiendra le samedi 14 septembre prochain.

ADOPTÉE

2013-09-540

PROGRAMME D'AIDE À L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL (PAARRM) SUBVENTION

CONSIDÉRANT QUE nous avons reçu une confirmation par lettre datée du 5 août 2013 du ministre des Transports, monsieur Sylvain Gaudreault, à l'effet que les travaux d'amélioration des chemins de la Belle-Baie, du Lac-Castor et Lafontaine feront l'objet d'une aide financière de 35 000\$;

Il est proposé par Christian Gauthier et unanimement résolu :

QU'une lettre soit envoyée à la Députée de Gatineau, madame Stéphanie Vallée, pour la remercier de sa recommandation auprès du ministre des Transports, monsieur Sylvain Gaudreault, pour l'amélioration des chemins de la Belle-Baie, du Lac-Castor ainsi que Lafontaine.

ADOPTÉE



2013-09-541

PROGRAMME D'AIDE À L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL (PAARRM) APPROBATION DES TRAVAUX À FAIRE

CONSIDÉRANT QUE les entreprises Christian Fortin inc. ont soumis un prix pour la réfection d'une partie du chemin de la Belle-Baie situé juste avant le rond-point;

CONSIDÉRANT QUE les travaux consistent au creusage de fossés, l'installation et l'enlèvement de ponceaux, pose de pierres, de gravier, de toile géotextile;

CONSIDÉRANT QUE le coût pour les travaux s'élève à 7 902 \$ plus les taxes applicables;

CONSIDÉRANT QU'un montant additionnel de 500 \$ plus les taxes applicables s'ajoutera pour la coupe et l'enlèvement d'arbres;

Il est proposé par Christian Gauthier et unanimement résolu :

QUE les travaux et prix énoncés au préambule soient acceptés pour la réfection d'une partie du chemin de la Belle-Baie par Les Entreprises Christian Fortin ainsi que la coupe et l'enlèvement d'arbres pour un montant de 8 402 \$ plus taxes.

ADOPTÉE

2013-09-542

PROGRAMME DE LA TAXE SUR L'ESSENCE ET LA CONTRIBUTION DU QUÉBEC 2010-2013 (TECQ) APPROBATION DES TRAVAUX

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre du programme de la taxes sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ), plusieurs réfections sont à faire sur notre réseau routier;

CONSIDÉRANT QU'un relevé des travaux a été préparé par le chef d'équipe des travaux publics;

CONSIDÉRANT QUE les travaux à réaliser sont sur des sections des chemins suivants : Lac-Castor, Lac-Edja Est, Traverse de Bouchette, Dénommé, Domaine Mont-Lac, Lac-Long, Lafontaine, Lacasse, Lac-des-Iles Est, Montée des Cèdres;

CONSIDÉRANT QUE les travaux consistent à du creusage de fossés, d'achat et pose de ponceaux et de gravier et de toile géotextile;



Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu :

QUE ce Conseil approuve la liste des travaux à réaliser cités au préambule dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ).

ADOPTÉE

2013-09-543

ACHAT DE 0-3/4 POUR LES TRAVAUX DE VOIRIE LOCALE

CONSIDÉRANT QUE des prix ont été demandés à Michel Lacroix Construction Inc. et à Carrière Clément Tremblay & fils pour l'achat de 5 000 tonnes métrique de gravier 0-3/4 avec poussière livrées à divers endroits, soient sur les chemins du Lac-Castor, Lac-Edja est, Traverse de Bouchette, Dénommé, Domaine Mont-Lac, Lac-Long et Lafontaine;

CONSIDÉRANT QUE seulement la Carrière Clément Tremblay & fils a soumis un prix, soit 17,20\$/TM (incluant les taxes applicables et le droit sur les carrières et sablières);

CONSIDÉRANT QUE la Carrière Clément Tremblay & fils a également soumis un prix de 18,35\$/TM (incluant les taxes applicables et le droit sur les carrières et sablières) pour du **0-3/4 CTF** un nouveau produit fait de poussière de pierre blanche dont le résultat est une pâte qui agit comme de la poudre à ciment offrant une compaction optimale ce qui occasionne une économie sur le nivelage;

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu :

QUE ce Conseil approuve l'achat du **0-3/4 CTF** soumis par la Carrière Clément Tremblay & fils au prix de 18,35\$/TM incluant les taxes applicables ainsi que le droit sur les carrières et sablières pour tous les chemins à l'exception de la section située sur le chemin du Lac-Long en face du numéro civique 410 où du 0-3/4 avec poussière à 17,20\$/TM sera utilisé.

ADOPTÉE

NOTE :

Réception d'une demande d'un contribuable concernant l'écoulement des eaux de pluie en face du 30, chemin Lacasse (matricule 3320 60 2180).

Envoie d'un accusé de réception au contribuable l'avisant que sa demande est à l'étude



NOTE :

Réception d'une demande d'un contribuable concernant l'écoulement des eaux de pluie en face du 78, chemin de la Belle-Plage (3818 85 4273).

Envoi d'un accusé de réception au contribuable l'avisant que sa demande est à l'étude

2013-09-544

DÉCHIQUETEUSE À BRANCHES – MODIFICATION DU PRIX DE LOCATION

CONSIDÉRANT QUE suite à l'adoption de la résolution 2010-05-143, le conseil avait établi des conditions pour la location de la déchiqueteuse;

CONSIDÉRANT QUE ce conseil souhaite modifier les conditions de location;

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu :

QUE ce Conseil abroge la résolution 2010-05-143 et adopte les conditions de location de la déchiqueteuse suivantes :

- Location pour une durée minimum de trois heures
- 125 \$ de l'heure pour l'équipement avec opérateur et journalier
- 100 \$ de l'heure pour l'équipement avec opérateur
- Inclus le diesel
- L'équipement ne peut être loué sans opérateur
- Aucun frais de transport mais le taux horaire est applicable dès le départ de la municipalité de Blue Sea et se termine au retour à la municipalité de Blue Sea.

ADOPTÉE

NOTE :

Entente pour le déneigement des chemins privés du Lac-Roberge et Eugénie.

Reporté à une séance ultérieure



NOTE :

Offre de service de la Carrière Clément Tremblay & fils datée du 29 août 2013 concernant une possible entente pour l'entretien des chemins municipaux avec une niveleuse.

Reporté à une séance ultérieure

2013-09-545

PRESBYTÈRE : INSTALLATION SEPTIQUE

CONSIDÉRANT QU'à l'hiver 2013 l'eau du presbytère a gelé et que nous ne connaissons pas l'état de l'installation septique;

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu :

QUE ce Conseil mandate Louis-Philip Arsenault Technologue professionnel pour la vérification de l'installation septique du presbytère et la préparation au besoin des plans et devis pour une nouvelle installation tel que décrit dans son offre de service en date du 13 août 2013 pour un montant de 1 000 \$ avant taxes.

ADOPTÉE

2013-09-546

PÉTITION POUR L'INTERDICTION DE NOURRIR LES ANIMAUX SAUVAGES

CONSIDÉRANT QUE Robert Béchard du 44 chemin de la Belle-Plage a déposé une pétition signée par 52 personnes du secteur Belle-Plage/Belcourt demandant à la municipalité d'adopter un règlement concernant l'interdiction de nourrir les animaux sauvages dont les chevreuils dans le secteur Belle-Plage/Belcourt afin de protéger les animaux, de sécuriser les routes et maintenir la valeur des propriétés;

CONSIDÉRANT QUE dans un courriel en date du 3 septembre 2013, Brigitte Hardy, Chef de l'unité de gestion de la Haute-Gatineau du Ministère des Ressources naturelles et de la Faune à Maniwaki nous avise que la position du ministère est en accord avec



Procès-verbal de la séance ordinaire du 3 septembre 2013

l'interdiction de nourrir les cerfs de Virginie en hiver et qu'une réflexion sur le sujet a présentement lieu afin d'éventuellement réglementer ce sujet;

Il est proposé par Christian Gauthier et unanimement résolu :

QUE ce Conseil procédera à la rédaction d'un règlement concernant l'interdiction de nourrir les animaux sauvages dans le secteur Belle-Plage/Belcourt;

QUE ce projet de règlement sera présenté lors d'une séance ultérieure.

ADOPTÉE

2013-09-547

LAC À LA TRUITE (TPI) : POSSIBLE AIRE PROTÉGÉE

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Blue Sea a démontré au cours des années son désir de préserver et protéger le secteur entourant le Lac à la Truite situé sur les lots 1 à 4 du Rang 8 dans le Canton de Bouchette et faisant partie des Terres Publiques Intramunicipales (TPI) gérées par la MRC VG;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Blue Sea a adopté la résolution 2011-05-142 afin de restreindre autant que possible la coupe de bois dans ce secteur;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Blue Sea a demandé à l'Agence de Bassin Versant des 7 (ABV des 7) une offre de service afin de faire le portrait du Lac à la Truite et de son bassin versant;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Blue Sea étudie la possibilité de faire du secteur du Lac à la Truite une aire protégée conformément aux critères établis par le Ministère du Développement durable, Environnement, Faune et Parcs;

CONSIDÉRANT QUE le secteur entourant le Lac à la Truite fait partie du patrimoine naturel de Blue Sea et que des mesures doivent être prises afin d'assurer sa protection et le maintien de la diversité biologique et des ressources naturelles et culturelles;

Il est proposé par Isabelle Clément et unanimement résolu :

QUE la municipalité de Blue Sea demande au comité multiressources de la MRC VG qui voit au bon fonctionnement du service des TPI, de bien vouloir suspendre toutes les opérations forestières prévues dans le secteur mentionné ci-haut jusqu'à ce que la



Procès-verbal de la séance ordinaire du 3 septembre 2013

municipalité de Blue Sea ait pu déterminer si le secteur en question rencontre les critères pour devenir une aire protégée.

ADOPTÉE

NOTE :

Fondation de la faune du Québec : programme de gestion intégrée des ressources pour l'aménagement durable de la faune en milieu forestier : appel de projet

2013-09-548

FLEURONS DU QUÉBEC : DÉVOILEMENT

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu :

QUE ce Conseil autorise le maire Laurent Fortin à assister au dévoilement officiel et à la remise des attestations de classification dans le cadre du programme des Fleurons du Québec qui se tiendra jeudi le 19 septembre 2013 au Jardin botanique de Montréal. Le coût de l'inscription est de 109 \$ plus les frais de déplacement.

ADOPTÉE

NOTE :

La Petite Séduction : Dépôt de lettres de félicitations

2013-09-549

CLUB LE BEL ÂGE : DEMANDE D'APPUI À LEUR PROJET DE RÉNOVATION DE L'ÉGLISE DANS LE CADRE DU PROGRAMME NOUVEAUX HORIZONS POUR LES ÂÎNSÉ

CONSIDÉRANT QUE le Club Bel Âge de Blue Sea demande une subvention de 25 000\$ à Ressources humaines et Développement des compétences Canada dans le cadre du



Procès-verbal de la séance ordinaire du 3 septembre 2013

Programme Nouveaux Horizons pour les aînés (PNHA) Projets communautaires pour le Québec;

CONSIDÉRANT QUE cette subvention servirait à rénover l'église dans le but qu'elle devienne une salle multifonctionnelle qui servirait à la pratique du culte ainsi qu'à une salle communautaire pour tous les genres d'événements;

CONSIDÉRANT QUE ce genre de projet s'inscrit dans la Politique Familiale et des Aînés sur le point d'être adoptée par la municipalité ainsi que le plan de développement et la Vision 2025 qui veut, entre autre, mettre en valeur de façon durable la culture et le patrimoine;

CONSIDÉRANT QUE le financement proposé est le suivant :

Programme Nouveaux Horizons	25 000 \$
Municipalité	250 \$
Dons	2 000 \$
Entrepreneur	5 000 \$
Le Bel Âge	1 000 \$
Total	33 250 \$

Il est proposé par Christian Gauthier et unanimement résolu :

QUE ce Conseil confirme son appui et sa collaboration au Club Le Bel Âge de Bleu Sea pour leur projet de rénovation de la l'église et s'engage à y contribuer financièrement pour un montant de 250\$ en services administratifs.

ADOPTÉE

2013-09-550

L'ASSOCIATION DES AMIS DU PRESBYTÈRE DE BLUE SEA : JOURNÉES DE LA CULTURE : APPUI À L'ACTIVITÉ L'ART EN FORMES

CONSIDÉRANT QUE le Presbytère de Blue Sea a pour mission de faire découvrir et de diffuser le travail des artistes de notre région;

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre des « Journées de la Culture 2013 », l'Association des amis du Presbytère de Blue Sea propose une programmation qui met en valeur diverses formes de l'art au Presbytère;



Procès-verbal de la séance ordinaire du 3 septembre 2013

CONSIDÉRANT QUE l'association présente une demande d'aide financière de 1 000 \$ au CLD de la Vallée-de-la-Gatineau;

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu :

QUE ce Conseil confirme son appui et sa collaboration à l'Association des amis du presbytère de Blue Sea dans le cadre des Journées de la culture 2013;

QUE ce Conseil accorde une aide financière de 240 \$ sous forme de salaire.

ADOPTÉE

2013-09-551

L'ASSOCIATION DES AMIS DU PRESBYTÈRE DE BLUE SEA CRCO – CULTURIADES : APPUI À LEUR MISE EN CANDIDATURE

CONSIDÉRANT QUE le Presbytère de Blue Sea joue un rôle important pour notre municipalité et pour l'ensemble de l'Outaouais. C'est un espace de diffusion de notre culture et un lieu de rencontre pour nos résidents, nos villégiateurs et nos visiteurs. Des expositions permanentes et temporaires, des événements rassembleurs et un accueil chaleureux ont d'ailleurs incité Tourisme Vallée-de-la-Gatineau à considérer le Presbytère de Blue Sea comme l'un des *Coups de cœur* du guide touristique 2013, et cela est tout à l'honneur de l'Association des amis du Presbytère de Blue Sea;

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu :

QUE ce Conseil confirme son appui à la candidature du Presbytère de Blue Sea aux Culturiades 2013, parrainées par la Fondation pour les arts, les lettres et la culture en Outaouais.

ADOPTÉE

2013-09-552

CENTRE DES LOISIRS DE MANIWAKI : RENOUVELLEMENT D'ENTENTE

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Blue Sea de par sa résolution 2013-04-429 aurait souhaité obtenir un rapport concernant la gestion du centre des loisirs de Maniwaki avant d'acquitter la facture 2013 pour un montant de 7 424\$;

CONSIDÉRANT QUE lors d'une rencontre qui a eu lieu à Maniwaki le 15 août 2013 et à laquelle a assisté notre coordonnateur en loisirs, Éric Lacaille, une proposition a été faite aux municipalités concernant le renouvellement de l'entente;



Procès-verbal de la séance ordinaire du 3 septembre 2013

CONSIDÉRANT QUE cette proposition consiste à une facturation basée sur l'utilisation des jeunes de Blue Sea pour les inscriptions au hockey et au patinage ainsi que sur la population;

CONDÉRANT QUE l'estimé des coûts pour la municipalité de Blue Sea s'élèverait à 10 153\$ pour l'année 2014 et ce pour 9 inscriptions au hockey et 4 inscription au patinage;

Il est proposé par Pierre Normandin et unanimement résolu :

QUE ce Conseil demande une rencontre avec l'administration de la ville de Maniwaki concernant le renouvellement de l'entente pour l'utilisation du centre des loisirs.

ADOPTÉE

2013-09-553

CENTRE RÉCRÉATIF DU LAC LONG : DEMANDE DE FINANCEMENT

CONSIDÉRANT QUE le 26 août 2013, Raymond Grenon du Centre Récréatif du Lac Long a déposé une demande de financement pour l'achat d'un réfrigérateur;

CONSIDÉRANT QU'en juillet 2012 la municipalité a acheté un réfrigérateur commercial usagé de la compagnie Pepsi pour le Café du Presbytère;

CONSIDÉRANT QUE le café est maintenant fermé;

Il est proposé par Christian Gauthier et unanimement résolu :

QUE ce Conseil autorise le don du réfrigérateur commercial Pepsi d'une valeur de 565\$ au Centre récréatif du Lac Long.

ADOPTÉE

Période de questions de 19 h 55 à 20 h 25

2013-09-554

AJOURNEMENT DE LA SÉANCE



Procès-verbal de la séance ordinaire du 3 septembre 2013

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu :

QUE la séance ordinaire du Conseil de ce 3 septembre 2013 soit close à 20 h 25 et de l'ajourner au lundi 30 septembre à 19 h 30.

ADOPTÉE

Laurent Fortin
Maire

Josée Parsons
Directrice générale
Secrétaire-trésorière